

Jean-Noël Jeanneney: "La vérité doit venir à point"

LE MONDE CULTURE ET IDEES | 11.04.2013 à 17h17 • Mis à jour le 11.04.2013 à 18h53

Propos recueillis par *Béatrice Gurrey*

Historien, auteur d'un livre sur les milieux d'affaires et la politique au XX^e siècle, L'Argent caché (Seuil, 1984), l'ancien ministre Jean-Noël Jeanneney analyse le phénomène du mensonge dans la vie publique, après le scandale Cahuzac.

Le mensonge est-il inhérent à la vie politique, et où commence-t-il ?

L'opposition binaire entre le cynisme désabusé qui consiste à dire que tout le monde ment à chaque instant et un angélisme selon lequel il serait possible et juste de ne jamais rien cacher à personne est dangereuse. C'est précisément le travail de la démocratie de réfléchir à l'endroit où placer le curseur, dès lors qu'il est acquis que nul ne peut accepter de vivre dans une transparence complète. La démocratie, à la différence de la dictature, exige impérieusement la protection de la vie privée : aucun citoyen ne peut consentir à être placé derrière une vitre, observé constamment et de toutes parts, comme dans le panoptique de Jeremy Bentham.

Et les gouvernants aussi ont droit, dans l'intérêt même de leur charge, de ne pas dire tout, tout de suite, à leurs mandants. C'est évident en politique étrangère, bien sûr, mais aussi à l'intérieur du pays. Le problème, comme l'Histoire l'enseigne, c'est que le secret risque vite, entouré de faussetés, de cacher des turpitudes. Les débusquer est l'affaire des contre-pouvoirs. Alain disait que *"le mensonge consiste à tromper sur ce qu'on sait être vrai une personne à qui l'on doit cette vérité-là"*.

Il ne fait pas de doute que Jérôme Cahuzac devait la vérité au président. Mais à qui doit-on cette "vérité-là", à une personne, à une nation ?

Affaire de circonstances et de jugement civique et moral. Les journalistes peuvent accepter de taire des informations sur des otages : mensonge au moins par omission... Voltaire assurait : *"Le mensonge n'est un vice que quand il fait du mal ; c'est une grande vertu quand il fait du*

bien. "Grande vertu" ? Excessif, mais... J'ajoute qu'il faut tenir compte des rythmes : la vérité doit venir à point. On trouve là une tension de toujours, naturelle, entre ceux qui tendent à prolonger indûment un secret d'abord légitime et ceux qui, dans la société, ont vocation à le révéler.

Un mensonge politique serait-il relatif ? Et serait-il plus grave venant de la gauche ?

Depuis le XIX^e siècle, la gauche s'affirme plus optimiste sur la nature humaine et son possible perfectionnement moral, la droite, plus résignée à ses imperfections durables. C'est Jaurès contre Barrès. Voilà pourquoi je me risque à penser que le "mensonge de gauche" est plus insupportable pour les gens de gauche que le "mensonge de droite" pour ceux de droite.

Mais pour une droite conservatrice et catholique, le mensonge est un péché !

Certes, mais, comme pour tous les péchés, on peut s'en relever par la confession. Souvenez-vous de l'ironie de Pascal envers le jésuite Sanchez autorisant à nier quelque action douteuse qu'on a faite à condition d'ajouter in petto : "*Avant que je sois né.*" L'idée qu'une faute avouée est à moitié pardonnée a souvent permis de s'absoudre à bon compte. Alors que chez les protestants l'examen de conscience n'allège pas du péché. Opposition trop schématique peut-être. Mais il y a là du vrai !

Quelle différence observe-t-on, justement, entre pays latins et anglo-saxons, ou entre catholiques et protestants ?

Considérez les réactions à l'affaire Bill Clinton-Monica Lewinsky. Le président des Etats-Unis a frôlé la destitution, pour avoir nié sous serment ses brèves frasques avec la stagiaire de la Maison Blanche. Un comportement que les pays latins ont jugé avec indulgence. En revanche, l'énorme mensonge de George W. Bush sur les armes de destruction massive en Irak, qui a entraîné la mort de centaines de milliers de personnes, ne l'a en rien empêché d'arriver au terme de son mandat. Etrange hiérarchie du péché... Vue d'Europe, des pays latins notamment, celle-ci a été inversée. Je préfère la nôtre.

Le mensonge d'Etat n'est-il pas monnaie courante dans l'Histoire ?

En effet. Prenez l'exemple de la santé des chefs d'Etat. On a menti sur le cas de Pompidou comme de Mitterrand. Roosevelt n'était jamais montré aux actualités avec l'appareillage compliqué qui lui permettait de se déplacer. Et Lord Moran, le médecin personnel de Churchill, a révélé après sa mort, en 1965, que le premier ministre était très diminué entre 1951 et 1955, lors de son retour aux affaires. Il avait eu plusieurs attaques, mais nul n'en avait rien su.

L'un des plus grands mensonges de l'histoire contemporaine concerne le massacre de Katyn, une affaire tragique. Au printemps 1940, près de 22 000 officiers polonais ont été assassinés par le NKVD, la police politique soviétique, à l'initiative de Staline. Il a donné l'ordre d'installer l'idée que ce crime barbare était l'oeuvre des nazis. Churchill et Roosevelt, tôt informés, ont accepté de mentir au nom d'une supposée raison d'Etat pour ne pas gêner l'allié soviétique. Il a fallu attendre les années 1980 pour que la vérité soit complètement admise, et octobre 1990 pour que Mikhaïl Gorbatchev présente ses excuses officielles au peuple polonais.

Faudrait-il, en France, pénaliser le mensonge, le parjure, comme aux Etats-Unis ?

Pénaliser comment ? En république, la première sanction est politique : un gouvernement se renverse, un ministre se renvoie. En France, la justice ne punit pas le mensonge en tant que tel, mais, s'il est avéré, il rend forcément la sentence plus sévère. La question la plus difficile touche à une éventuelle inéligibilité une fois une peine purgée. Pour ma part, bon démocrate, j'ai tendance à faire confiance au suffrage populaire, tout en admettant que celui-ci est souvent surprenant et parfois inquiétant. L'antiparlementarisme - qui s'accroît de façon si préoccupante - n'empêche pas toujours que soient réélues des fripouilles.

Le gendre du président de la République Jules Grévy, Daniel Wilson, qui avait organisé un trafic de décorations, a provoqué la chute de son beau-père en 1887. Il a été condamné mais a réussi à se faire réélire à deux reprises député en Indre-et-Loire. On trouverait probablement des exemples plus proches de nous.

La tolérance au mensonge a-t-elle varié en France avec le temps et selon les domaines ?

Dans le domaine de l'argent, l'opinion est devenue moins tolérante depuis que des progrès importants ont été accomplis grâce aux lois sur le financement des partis politiques. Jusqu'aux années 1990, on nageait en pleine hypocrisie. Le système reposait en partie sur les fonds secrets. De temps en temps, cependant, on parlait déjà de transparence.

François Hollande a annoncé, mercredi 10 avril, la création d'une haute autorité chargée de contrôler le patrimoine des élus et des hauts fonctionnaires, qui serait rendu public. Qu'en pensez-vous ?

Je n'y suis pas favorable s'il s'agit de le faire *urbi et orbi* : trop de mesquineries à la clé. Qu'en revanche on doive déclarer ses biens régulièrement à une autorité ad hoc, bravo ! Et, surtout, que les moyens d'investigation et de vérification de celle-ci, aujourd'hui si insuffisants, soient puissamment renforcés, avec d'éventuels renvois à une justice compétente.

Le recours de plus en plus fréquent à des "communicants" en politique est-il une manière moderne de travestir la vérité ?

Dans *L'Art du mensonge politique*, publié à Londres en 1733 et que Jean-Jacques Courtine a récemment réédité, John Arbuthnot exprime sous une forme ironique l'idée qu'il est indispensable de mentir. Le livre en est la métaphore puisqu'il a été faussement attribué à Jonathan Swift. Il y imagine des "*sociétés de menteurs*", des sortes de *spin doctors* qui "*mentent mieux qu'ils ne respirent*" et qui auraient la charge exclusive de la tromperie politique. Il décrit notamment la tactique qui consiste à lancer des "*ballons d'essai*" pour une nouvelle fausse, "*comme une première charge que l'on mettrait dans une pièce d'artillerie pour l'essayer*".

Comment réparer les effets délétères du mensonge dans une démocratie ?

Il faut aborder la question par le détour des conflits d'intérêts, peste de la démocratie : définir leur diversité, comme le récent rapport Sauvé a fort bien commencé de le faire, resserrer les interdictions et donner aux institutions les moyens de mettre en garde les personnalités, puis de les dénoncer si elles sont coupables. Mais attention à la calomnie. Rappelons-nous La Fontaine : "*Le peuple est de glace aux vérités et de feu pour les mensonges*".

"L'ÉTAT BLESSÉ"

de Jean-Noël Jeanneney (Flammarion, coll. "Café Voltaire", 2012).